ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

CHU

Question écrite n° 2690

Texte de la question

M. Dominique Tian attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur le nombre de postes d'internes dans les CHU. 5 500 futurs médecins viennent de réussir l'examen national classant et achevant leur formation commune. Or, cette année, il existe seulement 5 366 postes d'internes disponibles dans les CHU. C'est pourquoi il aimerait savoir ce que le Gouvernement envisage pour mettre un terme à ce dysfonctionnement.

Texte de la réponse

En 2007, 5 366 postes d'internes ont été ouverts en vue des épreuves classantes nationales. Parmi les 5 631 inscrits à ces épreuves, 668 étudiants n'ont pas rempli les deux conditions requises pour participer à la procédure d'affectation, à savoir se présenter aux épreuves et valider le deuxième cycle des études médicales. Ainsi, 4 963 étudiants étaient autorisés à choisir un poste. Parmi ces derniers, 31 démissions ont été enregistrées et 27 étudiants n'ont pas choisi de poste. En définitive, 4 905 postes d'internes ont donc été attribués, 8,6 % des postes n'ont pas été pourvus. Ainsi, il subsiste une inadéquation, favorable aux internes, entre le nombre de postes ouverts (5 366) et le nombre d'étudiants affectés (4 905).

Données clés

Auteur : M. Dominique Tian
Circonscription : Bouches-du-Rhône (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 2690
Rubrique : Établissements de santé
Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports
Ministère attributaire : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 14 août 2007, page 5235
Réponse publiée le : 22 juillet 2008, page 6394